

Contenus disciplinaires spécifiques à l'enseignement de l'allemand

3 ECTS

Ce module porte sur deux domaines de connaissances disciplinaires qui contribuent à la compétence didactique. Il s'agit d'une part de connaissances fondamentales sur l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères au niveau secondaire 1 et d'autre part d'aspects essentiels de l'allemand en tant qu'objet d'enseignement et d'apprentissage.

Formations concernées

Bachelor of arts ou
Bachelor of science en
enseignement pour le
degré secondaire 1

Compétences travaillées

compétence 1
compétence 4
compétence 11

Semestre

Printemps

Prérequis

B2 (allemand)

Horaire

Mardi 15:30 - 16:30
Mardi 16:45 - 18:15

Thèmes et activités-clés

acquisition/apprentissage des langues -Â lexique mental â grammaire -
variété - registre â genre textuel

Organisation du module

BS12DIS-ALL1-1 Contenus
disciplinaires spécifiques
à l'enseignement de
l'allemand - cours
BS12DIS-ALL1-2 Contenus
disciplinaires spécifiques
à l'enseignement de
l'allemand - séminaire

Modalités de travail

Module hybride : séances en présentiel et séances à distance

Responsable du module

Thonhauser Ingo, UER LC
ingo.thonhauser@hepl.ch

Ce module est enseigné en alternance sous forme de grand cours et de séminaires. Le cours sert à transmettre et à discuter, de manière critique, des concepts de base et des résultats de recherches en linguistique appliquée ainsi que du domaine de l'enseignement/de l'apprentissage des langues-cultures étrangères. Le séminaire est principalement consacré à la discussion/réflexion des contenus du grand cours en lien avec l'enseignement et apprentissage de la langue cible. Le module (cours et séminaire) est enseigné de manière plurilingue, dans le cadre du séminaire l'allemand est favorisé.

Niveaux de maîtrise évalués

Compétence 1

- Intégrer les différents savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève.
- Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève.
- Présenter et adopter différents points de vue et concepts en se référant à des cadres théoriques.

Compétence 4

- Analyser et évaluer la matière contenue dans les plans d'études afin de réguler les activités d'enseignement apprentissage.

Compétence 11

- S'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.

Énoncer des consignes précises et compréhensibles

Évaluation formative

Contrôle continu; participation active dans le cours et le séminaire.

Évaluation certificative (pour la session de juin 2024)

Examen oral individuel

Dossier individuel

Ouvrages de base

Les références pour le module sont disponibles sur les moodles du cours et des séminaires. Des références sont proposées dans les différentes langues cibles, à savoir l'allemand et l'anglais, ainsi que le français.